

Agora "Ré-enchanter les châteaux-forts"

Merci de renvoyer le questionnaire avant le 15 janvier 2020.

Questionnaire pour un grand projet collectif « Réenchanter les châteaux-forts d'Alsace »

Réenchanter l'exceptionnel patrimoine castral alsacien, pour le rendre plus visible et soutenir le dense réseau de personnes et de structures qui l'animent : tel est l'objectif du projet d'événement artistique 2020 initié par les deux Départements, sous la direction artistique de John Howe et avec l'Académie d'Alsace en conseil scientifique et culturel.

Une première Agora d'échanges, le 19 novembre à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, a été le point de départ d'une consultation générale. Elle se prolonge par un questionnaire ouvert aux acteurs du patrimoine castral, mais aussi au-delà, sans exclusive.

Le 11 février 2020 à 17h30, à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, l'Académie d'Alsace soumettra à discussion publique, dans une nouvelle Agora, un projet de rapport proposant une vision d'ensemble et des pistes concrètes, avant finalisation et restitution.

Vos nom et prénom *

CLADEN Laurane et THOMAS Noémie

Votre adresse mail *

l.claden@parc-vosges-nord.fr

Votre fonction

Chargée de mission Culture et chargée de mission Plan de paysage

"Ré-enchanter les châteaux-forts" : qu'évoque cette formulation pour vous ?

Au sens littéral, cela peut évoquer le fait de donner une seconde vie à ce patrimoine. Le terme de "château fort" est porteur de nombreuses représentations, d'un imaginaire collectif rattaché à l'histoire militaire et à l'époque médiévale (clichés nombreux d'ailleurs) : réenchanter peut alors être entendu comme un élargissement du point de vue sur le sujet. Le château fort était aussi, à son époque de gloire, un lieu central dans le village, un lieu de décision politique et de rassemblement. Aujourd'hui, il est devenu un lieu de passage parfois méconnu. Comment faire pour lui redonner sa fonction de lieu fédérateur d'une population ?

Au sens littéraire, les châteaux forts sont aussi des lieux magiques, féériques, que l'on retrouve dans de nombreux contes pour enfants. On peut donc imaginer les "réenchanter" en ré-introduisant cet aspect.

Vous sentez-vous concernés par un tel projet ?

(Quelles modalités d'implication pour vous ? Toutes propositions bienvenues)

Oui pour plusieurs raisons : typologie de monuments caractéristique des Vosges du Nord, caractéristiques paysagères, paysages emblématiques, importance de la connaissance et de la transmission de ce patrimoine, vecteur d'attractivité touristique, lieux potentiels de création de lien social/fédérateur,... Le Parc travaille déjà sur l'ensemble de ces problématiques, d'où notre intérêt. La conception de nouveaux outils de découverte et de communication peut nous aider à mieux valoriser ces monuments et à s'inscrire dans un réseau plus large. Dans le cadre de la concertation du Plan de paysage initiée par le Parc, les élus du territoire et les randonneurs ont évoqué la nécessité de sécuriser les ruines de châteaux forts présentes sur le territoire.

De plus le château de La Petite Pierre ré-ouvrira ses portes en 2020. Réfléchir collectivement à des pistes de médiation, et d'usages diversifiés de ces bâtiments, nous semble intéressant.

Travailler en réseau avec des sites alsaciens à haute fréquentation peut faire profiter les sites moins connus d'un renvoi de publics ou d'autres partenariats touristiques.

Quel imaginaire solliciter ?

Le « vrai » (références historiques, légendes locales, Vosges et Rhin) et/ou le « décalé » (heroic fantasy, Tolkien, anticipation) ? Cet imaginaire et sa mise en scène peuvent-ils être « hors sujet », voire transgressifs ?

Le vrai ET le décalé ! Le ludique et le divertissement sur les sites historiques doivent être justement dosés et toujours s'adapter aux lieux dans lesquels ils s'inscrivent. Les sites patrimoniaux ont une double vocation : instruire et attirer. L'une ne doit pas se faire au détriment de l'autre. Par exemple, le Parc a développé sur le site du Four à Chaux de Lembach, un escape game constitué d'objets d'époque et animé par les guides bénévoles du site : le discours et le décor sont donc parfaitement réalistes et donc transmettent une part de vérité historique.

Le "décalé" ou la fiction peuvent aussi s'inspirer des territoires et ainsi renforcer leur attractivité.

Pourquoi pas un film, une bande-dessinée, une série, tournée sur la route des châteaux ?

Les légendes locales peuvent aussi réunir fiction et valorisation. Elles présentent l'avantage de parler positivement de l'identité d'un territoire et d'inspirer le mystère, la magie.

Doit-on aller au-delà du travail de protection des sites et toucher aux ruines et à leur usage actuel ?

De manière légère (parkings, toilettes, buvettes) ou plus lourde (reconstruction partielle, installation de nouveaux usages du type ateliers, auberge, observatoire) ?

IL y a plusieurs questions à se poser avant d'envisager des aménagements légers : l'intégration paysagère et la conservation du côté "sauvage" qui entoure certaines ruines, l'emplacement des aménagements (il ne doit pas gâcher les points de vue), la pertinence d'aménager telle ou telle ruine notamment en fonction de son emplacement par rapport à d'autres sites renommés, l'attachement des habitants et leurs habitudes, valeur historique du site à protéger ... Chaque site à préserver va avoir un usage différent : certains peuvent devenir des lieux d'événements en plein air, d'autres des observatoires, d'autres des sites d'interprétation ayant une vocation pédagogique forte, ... Les reconstructions à l'identique font l'objet de débats : chaque cas doit être évalué en fonction de l'originalité de ses caractéristiques. Il est souhaitable que les aménagements puissent être réversibles pour évoluer au grès des usages souhaités et respecter l'intégrité du site.

Quelles activités « grand public » imaginer, respectueuses des sites ?

Tous les châteaux ont-ils vocation à accueillir du public ? Faut-il confier certaines activités au secteur privé ?

A partir du moment où le site est sécurisé, il peut accueillir du public. Type d'événements grand public : expositions, pièces de théâtres (qui peuvent itinérer sur plusieurs sites), concerts, banquets (médiévaux), jeux, reconstitutions historiques, ateliers d'observation des étoiles, vidéo mapping, cinéma en plein air, marchés d'artisans, espaces de cours en plein air ou de conférences,...

Oui, sous réserve d'engagements écrits à préserver les lieux.

Comment développer la passion des châteaux ?

Vers le jeune public notamment. Comment conforter les opérateurs existants, mais aussi élargir la mobilisation et l'implication de nouveaux acteurs (artistes, musiciens, écoles d'architecture, etc.) ? Quelle place pour les professionnels des loisirs, sports, jeux, découverte nature, gastronomie, etc. ?

Pour le jeune public : chantiers-école, jeux en libre accès, encourager la constitution de l'imaginaire autour des châteaux par la lecture, les engager dans des reconstitutions, ateliers de cuisine, jeux vidéo réalistes, livret enquête,

Pour le public adulte : speed-dating au château, ateliers jardinage, chantiers participatifs, festivals de musique (#festival au grès du jazz), archéologie expérimentale, artisanat d'époque et ateliers en lien, développer les activités bien-être (surtout dans les ruines, propices à la méditation), réalité virtuelle,...

Procéder par appel à projet ou développer des résidences d'artistes au sein des châteaux.

Est-il nécessaire de mieux structurer la filière castrale régionale (très dispersée) ?

Quels sont les freins (administratifs, financiers) au travail de protection et d'étude des châteaux ? Peut-on imaginer des mécanismes de gestion de grands projets collectifs associations/collectivités/administration/privé ? Encourager le mécénat ?

Oui. Mieux vaut d'abord s'assurer de la présence et de la mobilisation de tous les financeurs, et en particulier l'Etat. Il faut aussi s'assurer de la présence de relais locaux (associatifs ou autres) et de leur considération. Le temps consacré à l'étude est parfois trop important pour empêcher la poursuite des dégradations. Le contraste entre l'intérêt d'une population locale pour son patrimoine et l'intérêt scientifique/universitaire peut être important et donc engendrer des blocages.

On peut créer une structure hybride, de type association ou syndicat mixte, représentative des différents partenaires, pour porter un projet commun. Mieux vaut que cette structure soit créée plutôt que déjà existante, afin d'éviter la recherche d'intérêts particuliers.

Oui, il peut être intéressant d'utiliser la RSE des entreprises pour les impliquer, voire même faire appel au crowdfunding.

Quelles expériences dans vos actions personnelles vous paraissent intéressantes à partager et communiquer (qu'elles soient réussies ou ratées) ?

L'escape game conçu par une artiste scénographe au Four à Chaux de Lembach : exemple de projet participatif avec des collégiens, et d'outils mêlant ludique et pédagogie.

Programmation Amuse Musées : programmation familiale pour les familles dans les sites patrimoniaux, invitation d'artistes pour performances ou ateliers

Quels exemples intéressants de valorisation de châteaux connaissez-vous hors Alsace ?

Quels liens nouer avec des régions et sites proches (Rhin supérieur, massif vosgien) ?

Visite guidée théâtralisée à Montflanquin.

Expositions d'art contemporain dans les jardins à Chaumont sur Loire

L'atelier des madeleines à la Ferté-Saint-Aubin

Festival de reconstitutions historiques à Belfort

Installations artistiques de l'abbaye de Mazan

Texte libre

Toutes suggestions, remarques et références bienvenues

Google Forms